

Le 5 février 2019

A DIGNE A 10h30

Avec l'appel unitaire des syndicats à la mobilisation à la DGFIP, passons de la parole aux actes !

JE suis en GREVE et je MANIFESTE !

Dans un contexte social qui interroge sur la justice fiscale, sur la place et le rôle des services publics, et sur les questions de pouvoir d'achat, les personnels de la DGFIP subissent une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail à l'occasion de la mise en place du PAS.

Parallèlement, le concept de géographie revisitée annonce de nouvelles réformes menant au démantèlement des services dans leur forme actuelle. C'est donc maintenant qu'il faut se mobiliser, tous ensemble pour réclamer notre dû et défendre notre avenir professionnel !

Nous devons saisir l'opportunité de la dernière phase du premier round du PAS pour agir et faire pression sur les pouvoirs publics.

- *Pour l'attribution à toutes et tous de la prime exceptionnelle de 200 euros.*
- *Pour la revalorisation immédiate des régimes indemnitaires de 200 euros brut par mois, via l'IMT et leur intégration dans le traitement !*
- *Pour l'augmentation de la valeur du point d'indice.*
- *Pour l'ouverture d'une véritable négociation sur l'avenir de nos missions, de nos implantations territoriales et de nos règles de gestion.*
- *Pour l'arrêt des suppressions d'emplois, de toutes les restructurations y compris **la géographie revisitée du directeur général** et par la mise en place d'un plan ambitieux de promotions internes et de recrutement de personnels titulaires à la hauteur des besoins.*

Rejoignons, ce mardi **nos collègues des différentes fonctions publiques**, à l'appel de la **CGT**. Ce jour-là, elle appelle tous les salariés, du privé comme du public, à se mobiliser, à manifester et à cesser le travail.

En effet, alors que la réforme de l'État figure explicitement au menu du « grand débat », les ministres en charge de la Fonction Publique viennent de confirmer, en particulier, que le projet de loi dévastateur, quasiment déjà écrit, demeurerait plus que jamais d'actualité, son adoption au Parlement étant toujours prévue au mois de juin.

Rappelons que ce texte prévoit un **recours renforcé et massif aux non titulaires**, le **démantèlement des organismes consultatifs**, l'**individualisation des rémunérations** et des dispositions pour accompagner et faciliter les abandons de missions publiques et les fermetures de services.

**Toutes et tous dans l'action pour nous,
pour notre avenir professionnel, pour nos
rémunérations, pour nos missions et nos
emplois !**